

République Française

Département SEINE ET MARNE

Communauté de Communes BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
52	29	44

Vote		
A la majorité		
Pour : 44		
Contre : 0		
Abstention : 3		

L'an 2024, le 5 Avril à 18:38, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 22/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 22/03/2024.

**Présents** : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : BOISGONTIER Béatrice, DESNOYERS Monique, DEVOT Sylvie, GIRAUT Muriel, LUCZAK Daisy, NINERAILLES Brigitte, TAMATA-VARIN Marième, TORCOL Patricia, VAROQUI Geneviève, VIBERT Nicole, MM : BARBERI Serge, BELFIORE Elio, BETTENCOURT François, CHAMPIN Gérard, CHANUSSOT Jean-Marc, GERMAIN Jean-Luc, JAROSSAY Gilbert, JEANNIN Hervé, LAGÜES-BAGET Yves, MEDEIROS Manuel, MOTTE Patrice, NESTEL Gilles, PRIOUX Pierre-François, RACINE Pierre, REMOND Bruno, ROUSSELET Gérard, SAOUT Louis Marie, VIGIER Mathias, WOCHENMAYER Jonathan  
Suppléant(s) : Mme DEVOT Sylvie (de M. GROSLEVIN Gilles)

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BALLABENE Sandra à M. MEDEIROS Manuel, BARRES Fabienne à M. CHAMPIN Gérard, DUMENIL Stéphanie à M. VIGIER Mathias, DUTRIAUX Nathalie à Mme LUCZAK Daisy, MOTHRE Béatrice à Mme TAMATA-VARIN Marième, SALAZAR Joëlle à M. LAGÜES-BAGET Yves, VIEIRA Patricia à Mme BOISGONTIER Béatrice, MM : ANTHOINE Emmanuel à M. PRIOUX Pierre-François, CALVET Jean à M. MOTTE Patrice, CAMEK Julien à Mme GIRAUT Muriel, CASEAUX Hubert à M. NESTEL Gilles, POIRIER Daniel à M. SAOUT Louis Marie, ROMAIN Emilien à Mme VAROQUI Geneviève, ROSSIGNEUX Gilles à Mme NINERAILLES Brigitte, SAINT-JALMES Patrice à Mme DESNOYERS Monique, THIERIOT Jean-Louis à M. POTEAU Christian, VENANZUOLA François à M. CHANUSSOT Jean-Marc  
Excusé(s) : M. GROSLEVIN Gilles

Absent(s) : Mmes : HELIAS Aline, KUBIAK Françoise, PASQUET Hélène, PONSARDIN Catherine, M. GUECHATI Amin

A été nommé(e) secrétaire : M. VIGIER Mathias

## 2024\_34 – Budget Primitif M57 du Budget Principal - 2024

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président,

**Vu les statuts de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux,**

**Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu la délibération N°2024\_18 du 12 mars 2024 approuvant le compte de gestion 2023 dressé par le comptable public,**

**Vu la délibération N°2024\_23 du 12 mars 2024 approuvant le compte administratif 2023,**

**Vu la délibération N°2024\_17 en date du 12 mars 2024 par laquelle les membres du conseil communautaire ont pris acte du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) pour l'exercice 2024 et la tenue du débat conséquemment à la présentation du ROB par l'exécutif,**

**Vu la délibération N°2023\_33 du présent conseil sur l'affectation du résultat 2023,**

**Vu la présentation du Budget 2024 par son rapporteur,**

Après en avoir délibéré à la majorité (3 abstentions : Monsieur POIRIER ayant donné pouvoir à Monsieur SAOUT, Monsieur ROSSIGNEUX ayant donné pouvoir à Madame NINERAILLES, et Madame NINERAILLES),

Le Conseil Communautaire :

- **VOTE** son budget par Chapitre en fonctionnement et en investissement, comme présenté dans le rapport synthétique ci-joint,
- **ADOpte** le budget primitif 2024 avec reprise des résultats de l'année 2023, au vu du compte administratif et du compte de gestion 2023 et de la délibération d'affectation du résultat adoptée lors de ce présent conseil.
- **ADOpte** les deux sections ainsi qu'il suit :

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en dépenses

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	2 173 761,47
012	Charges de personnel et frais assimilé	3 703 963,93
014	Atténuations de produits	5 067 129,00
65	Autres charges de gestion courante	7 183 854,00
66	Charges financières	146 000,00
67	Charges exceptionnelles	41 210,49
042	Opération d'ordre	440 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 148 372,15
	Dépenses nouvelles de l'exercice	<b>19 904 291,04</b>

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	108 435,00
70	Produits des services	1 511 469,00
73	Impôts et taxes	3 620 488,00
731	Fiscalité locale	11 153 180,49
74	Dotations, subventions et participations	3 128 158,19
78	Reprise sur amortissement	27 058,00
042	Opération d'ordre	20 000,00
	Total Recettes nouvelles de l'exercice	<b>19 568 788,68</b>
002	Excédent de fonctionnement	335 502,36
	Total cumulé des recettes	<b>19 904 291,04</b>

En section d'investissement, les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Libellé	RAR 2023	Propositions nouvelles	Montant Total
16	Emprunts et dettes assimilés		290 088,87	290 088,87
20	Immobilisations incorporelles	17 409,60	144 954,00	162 363,60
204	Subvention d'équipements		429 200,00	429 200,00
21	Immobilisations corporelles	299 027,82	446 571,00	745 598,82
23	Immobilisations corporelles en cours		1 204 527,15	1 204 527,15
26	Participations et créances rattachées		50 000,00	50 000,00
040	Opérations d'ordre		20 000,00	20 000,00
001	Déficit d'investissement reporté		3 054 530,15	3 054 530,15
	Total cumulé des dépenses	316 437,42	5 639 871,17	5 956 308,59

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Libellé	RAR 2023	Propositions nouvelles	Montant Total
10	Dotations, fonds divers et réserve		3 664 912,35	3 664 912,35
13	Subventions d'investissement	62 000,00	1 534 927,21	1 596 927,21
021	Virement de la section de fonctionnement		1 148 372,15	1 148 372,15
040	Opérations d'ordre		440 000,00	440 000,00
	Total cumulé des recettes	62 000,00	6 788 211,71	6 850 211,71

- **ADOPTE** dans son ensemble le budget primitif 2024 de la Communauté de Commune Brie des Rivières et Châteaux qui s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement et qui présente un suréquilibre en section d'investissement comme suit :

Section de fonctionnement : 19 904 291,04 €

Section d'investissement : 5 956 308,59 € en dépenses  
6 850 211,71 € en recettes

**TOTAL dépenses :** 25 860 599,63 €

**TOTAL recettes :** 26 754 502,75 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En Communauté de Communes, le 08/04/2024  
Le Président,  
Christian POTEAU

Le Secrétaire de séance,  
M. VIGIER Mathias



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télerecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)